



# ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2014

## MAINTIEN DE L'APPEL AU BOYCOTT

La campagne 2014 des entretiens professionnels est lancée.

Comme ces dernières années, la section CGT Finances Publiques 64 appelle au boycott de ces entretiens.

Ce système fait partie intégrante de la RGPP, remplacée par le nouveau gouvernement par la MAP (Modernisation de l'Action Publique), déclinée en Démarche Stratégique.

**Nous refusons la culture d'individualisation et de rentabilité qui détruit notre service public.**

**UN ACTE DE PROTESTATION EST INDISPENSABLE :  
LE BOYCOTT DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL !**

S'agissant du recours, celui-ci devient plus complexe et pour préserver les chances de chacun de voir leur dossier présenté en CAPL et CAPN,

**nous invitons les agents qui le souhaitent à solliciter un recours hiérarchique sur tous les points abordés,**

qu'il s'agisse des appréciations littérales, du tableau synoptique ou de la valorisation obtenue.

L'ensemble des élus en CAPL est à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.

**Rappel :** *La participation à l'entretien n'est pas obligatoire  
Le boycott de l'entretien n'interdit pas le recours en révision.*

### COORDONNEES DES ELUS CGT FINANCES PUBLIQUES 64

	TITULAIRES	
<b>CAPL n°1 Cadres A</b>	Anne SEGUIER	05.59.14.10.65
<b>CAPL n°2 Cadres B</b>	Eric MANRY	05.59.82.24.54
	Pierre NOUQUERET	05.59.44.66.49
	Carlos FILIATREAU	05.59.37.41.34
<b>CAPL n°3 Cadres C</b>	Joël BORTOLASO	05.59.98.69.28
	Eric JUMBOU	05.59.98.68.67
	Stéphanie PATOU	05.59.98.69.18

Les modèles de lettres collective et individuelle de Boycott sont disponibles sur notre site :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/64/>